

**AGENCE DE SERVICES ET DE PAIEMENT (ASP)
SCHÉMA PLURIANNUEL D'ACCESSIBILITÉ
2022 – 2024
PLAN ANNUEL 2022
10/10/2022**

Table des matières

| | |
|---------------------|---|
| Introduction | 3 |
| Schéma pluriannuel | 3 |
| Plan annuel | 3 |
| Mise à jour | 3 |
| Contact | 3 |
| Plan annuel 2022 | 4 |
| Opérations diverses | 4 |

Introduction

L'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes rend obligatoire à tout service de communication publique en ligne d'être accessible à tous.

Schéma pluriannuel

La loi fait obligation de publier un schéma pluriannuel d'une durée de trois ans dans l'objectif d'informer le public des moyens et actions mises en place pour rendre les sites et applications accessibles à tous et plus particulièrement conformes au RGAA (Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité).

Le schéma pluriannuel pour l'accessibilité des sites de l'Agence de Service et de Paiement (ASP) a été publié le : 08/09/2022.

Plan annuel

Le schéma pluriannuel doit être accompagné d'un plan annuel d'action qui détaille les opérations programmées et mises en œuvre pour l'année courante ainsi que l'état de suivis de ces actions.

Le présent document est le plan annuel 2022 associé au schéma pluriannuel 2022 – 2024.

Il comporte un tableau récapitulatif des actions qui ont été ou seront mises en œuvre en 2022, leur date d'échéance si elles sont connues ainsi que leur état d'avancement et de réalisation.

Mise à jour

Ce plan est susceptible d'être mis à jour sans préavis. La version en ligne est la seule version qui peut faire référence.

| Mise à jour | Date |
|--------------------|-------------|
| 001 | 07/11/2022 |

Contact

Ce document est publié sous la responsabilité du référent accessibilité numérique de l'Agence de Service et de Paiement (ASP) :

- Pôle Conformité du Service Cyber Sécurité Conformité et Réseau de la Direction du Numérique et des Systèmes d'Information - Adresse mail : schema-pluriannuel-rgaa@asp-public.fr

Plan annuel 2022

Opérations diverses

| Action | Détails | Mise en Œuvre | Réalisé |
|-----------------------------|--|---------------|---------|
| Mise en place | Étude et mise en place | 2022 | Réalisé |
| Mise en place | Création d'une adresse mail de contact pour le schéma | 2022 | Réalisé |
| Recensement | Recensement de l'ensemble des sites et applications concernées | 2022 | Réalisé |
| Déclaration d'accessibilité | Une déclaration d'accessibilité. | 2022 | Réalisé |
| Adaptation aux normes RGAA | Deux opérations de mises aux normes | 2022 | |
| Étude et mise en place | Évaluation des besoins en termes de plan de formation. | 2022 | Réalisé |
| Étude et mise en place | Prise en compte de l'accessibilité dans les projets | 2022 | Réalisé |
| Étude et mise en place | Analyse des procédures à mettre en place pour les procédures de marché. | 2022 | Réalisé |
| Étude et mise en place | Une revue des fiches de postes a été réalisée, les fiches de postes concernées ont été validées ou mises à jour. | 2022 | Réalisé |